

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception	Dossier complet le 141011 2014	N° d'enregistrement F0131440009
	1. Intitulé du projet	
PROJET N BATIMEN	MARIGNANE DEVELOPPEMENT CENTER T F3	
2. Identi	fication du maître d'auvrage ou du pétitionn	aire
2.1 Personne physique Nom =	Prenom -	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	AIRBUS HELICOPTERS	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne marale	BROUCHIER MICHEL	
RCS / SIRET   352 383 715	forme juridique	SAS
Joignez	à voire demande l'annexe obligatoire i	n°1
	des seuils et critères annexé à l'article R. 123 imensionnement correspondant du projet	2-2 du code de l'environnement et
N° de rubrique et sous rubrique	Caracléristiques du projet au regard des	seulls et critères de la rubrique
Rubrique 36	Projet soumis à permis de une SHON égale à 18 817 m²	
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formule 4.1 Nature du projet	aire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du	fermulaire
L'opération projetée est	la construction d'un nouve	eau bâtiment
	N° Arrivé le : Pro de répoi Direction DREAL SBEP STELAC	de Attribution information

### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de regrouper et d'améliorer la performance collective des équipes de Recherche & Développement et du bureau d'études d'Eurocopter.

#### 4.3 Décrivez sommakement le projet 4.3 1 dans sa phase de réalisation

Les travaux prévus pour une durée d'environ 15 mois comprendront :

- > le gros ceuvre : bureaux et bâtiment technique (9 mois)
- > La couverture des locaux techniques en terrasse (1 mois)
- > Le clos couvert (4 mois)
- > Les corps d'état architecturaux (6 mois)
- > Les corps d'état techniques (6 mois)

Ces travaux seront précédés par une phase de préparation et d'études d'exécution. Ils seront suivis par une phase d'auto-contrôles et tests de bon fonctionnement.

L'achèvement des travaux est prévu pour début 2016

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment F3 est destiné à accueillir :

- > des locaux tertiaires (bureaux et salles de réunions) pour les départements métier et les projet du Bureau d'Etudes d'Eurocopter
- > une « design area » dédiée à des équipes d'Eurocopter en charge du style des appareils et travaillant dans les locaux d'ateliers de maquettage et des bureaux dédiés.
- > des plots d'hélicoptères (zone prototype), nécessaires au développement de deux projets d'appareils.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrate décision de l'autorité administrate dossier(s) d'autorisalion(s).	trafive(s) d'autorisation le projet a-t-11 été ou si ive de l'Etat compétente en matière d'en	e <b>ra-t-il soumis ?</b> vironnement devra être jointe au(x)						
Le projet est soumis à permis de construire								
4.4.2 frécisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli								
Pour la procédure de pe	rmis de construire							
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale (assiette) de l'opération	- préciser les unités de mesure utilisées						
Grander	ors caractéristiques	Valeur						
	Superficie du projet Surface de plancher SHON	14 407 m <sup>2</sup> 17 858 m <sup>2</sup> 18 817 m <sup>2</sup>						
4.6 Localisation du projet								
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long. <u>5</u> °	13 ' 43 " 00   Lat. 43 ° 26 ' 09 " 00						
Communes de Vitrolles et de Marignane	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 1 Point de départ : Long °  Point d'airvée : Long °  Communes traversées :	8°, 26° 0) et b), 32°; 41° et 42°;'" Lat°'"						
		7 Oul X Non						
Si oui, de quels projets se compose le programme ?								

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour l'cutre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée									
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?									
Le bâtiment sera implanté sur un terrain occupé actuellement par des espaces verts, un bâtiment modulaire et une route.									
Existe-t-II un ou plusieurs do concernés) réglementant l'or	cumen	its d'ur lion de	rbanisme (ensemble des documents d'urbanisme oui X Non Non						
POS de Vitrolles approuvé 29 novembre 2013  > Zone UI : activités économiques industrielles  Précisez le  ou les règlements applicables à la zone du proje!  PLU de Marignane approuvé le 7 juillet 2010:  > Zone UE2 : activités aéroportuaires									
environnementale ? 5.2 Enjeux environnementaux	dans I	a zone	yens utiles, notomment à partir des informations dispanibles sur le site internet						
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	lequel/laquelle?						
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I au II (ZNIEFF) au couverte par un arrêté de protection de biotope ?	F 7	X	Cf. annexe 5						
en zone de montagne ?	П	X							
sur le territoire d'une commune littorale ?	X		Communes de Vitrolles et de Marignane (13)						
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X							
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, anêté ou le cas échéant, en cous	ĺΧ		Plan d'exposition aux bruits approuvé par arrêté du 4 août 2006 Plan de gêne sonore approuvé par arrêté						

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant falt fobjet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques?  si oui, est-il prescrit ou approuvé?			Commune de Vitrolles :  > PPRt Brenntag approuvé le 4 novembre 2013  > PPRt Butagaz prescrit le 10 novembre 2009  > PPR inondation prescrit le 16 février 1999  > PPR feux de forêt prescrit le 30 mars 2011  Commune de Marignane:  > PPRt Stopgaz prescrit le 23 avril 2010  > PPR inondation approuvé le 20 octobre 2010  > PPR mouvements de terrain approuvé le 12 février 1997  > PPR mouvements de terrain prescrit le 26 avril 2010
dans un site ou sur des sois poliués ?	X		L'état de pollution des sols au droit du projet n'est pas connu.
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de profection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'atimentation humaine?		X)	
dans un site inscrit ou classé?		X	Cf. annexe 5
ie projet se silve-f-il, dans ou à proximité :	Cul	Kon	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	Cf. annexe 5
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

# 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Vauillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oul	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des medifications prévisibles des masses d'eau soutetraines ?		X	La profondeur de sol impactée par le proje sera inférieure à 1 m. D'après les données bibliographiques et les caractéristiques du site (zone de remblais), la nappe ne sera pas impactée.
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?	K		Le terrassement de la plateforme engendrera le production de déchets verts et déblais. Les déchets verts seront évacués vers les filiaires de traitement adaptées et les déblais pourront être réutilisés sur site en remblais ou seront évacués selon les
	est-il déficitaire en matériaux ? Si out, utilise-t-il le- ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	règles de l'art en filière adaptée (ISDI,)  La construction d'un bâtiment nécessite l'apport de matériaux extérieurs au site (béton, menuiseries, éléments de réseaux, etc.)  Les ressources naturelles du sol et du sous-sol ne seront pas sollicitées
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	Le projet s'inscrit au coeur d'une zone industrielle qui ne présente pas d'intérêt écologique.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X		Le projet engendrera une imperméabilisation des sols et va donc avoir une incidence sur le ruissellement des eaux pluviales. Les eaux de ruissellement seront dirigées vers le réseau de collecte existant et des dispositifs de rétention seront créés pour compenser cette imperméabilisation.

	Engendre-t-il la consonmation d'espaces naturels agricoles, forestiers maritimes ?		K	Le projet se situe au sein d'une zone industrielle
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	ō	X	Les communes sont concernées par des PPRt pour des sites qui sont éloignés du projet.
Risques et nulsances	Est-al concerné par des risques naturels ?		×	Le projet est soumis au risque d'inondation
	Engendre-t-il des risques santtaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	L'activité projetée (activité tertiaire de recherche et développement) n'engendrera pas de risques sanitaires L'état de pollution des sols n'est pas connu cependant l'imperméabilisation des sols constituera une barrière au transfert d'éventuels polluants
Commodités de volsinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X		Les opérations de ponçage gènerent du bruit. Cela reste très localisé et ponctuel  Le projet est proche de l'aéroport de Marignane. L'isolation acoustique du bâtiment en fonction des niveaux de bruit a été prévue.
	Engendre-t-il des odeurs ?  Est-il concerné par des nuisances olfactives ?  Engendre-t-il des vibrations ?  Est-il concerné par des vibrations ?		X	Les activités aéroportuaires proches peuvent être sources de vibrations
	GGJ VIDIGIIO IS			peuvent ette sources de vibrations

		Ī		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concemé par des émissions lumineuses?	X		Le projet nécessite la mise en place d'éclairage et se trouve au coeur d'une zone industrielle qui génère des émissions lumineuses.  Compte tenu de sa localisation et de la nature du projet ces émissions lumineuses n'ont pas d'incidence.
Pollutions	Engendre-t-II des rejets polluants dans l'air ?	X		Les ateliers de ponçage et de collage sont susceptibles d'émettre des poussières et des COHV dans l'air. Pour cela, une aspiration équipée de filtres a été intégrée au projet.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milleu ?	X		Les eaux usées seront acheminées vers le réseaux de collecte existant du site, de même pour les eaux pluviales.  Les activités ne nécessitent pas l'usage d'eau, aucune eau industrielle ne sera produite.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non clangereux, inertes, dangereux?		X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoirie architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	Le projet est au coeur d'une zone industrielle. De plus un soin particulier a été apporté à l'architecture du bâtiment afin d'assurer son insertion paysagère dans ce caractère industriel du secteur.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X	Le projet n'engendra pas de conflit d'usages

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?	
Oul Non X Si cui, décrivez lesquelles :	
	Ш
	Ш
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?	
The state of the s	
Oul Non X Si out, décrivez lesquels :	
7. Auto-évaluation (focultation	_

Au regard du formulaire rempli, estimez vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il deviait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des enjeux environnementaux identifiés au droit du projet, il ne semble pas nécessaire de réaliser une étude d'impact pour ce projet de construction d'un nouveau bâtiment au sein de l'installation d'Eurocopter. En effet, le site s'inscrit au coeur de la zone industrielle qui a fait l'objet d'une évaluation des impacts sur l'environnement lors de sa création.

Les impacts sur l'environnement générés par cette nouvelle construction restent limités et bénéficieront de mesures adaptées notamment pour la gestion des eaux et la gestion des rejets atmosphériques. De plus, la présence des ateliers de ponçage et de collage entrainera leur classement en zone ATEX et nécessitera le respect de réglementations spécifiques. Le projet ne comporte qu'une ICPE supplémentaire 2910 n'entrainant pas de modification du seuil de classement du site.

	8. Annexes					
8	3.1 Annexes obligatoires					
	Objet					
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	Х				
2	Un plan de situation au 1/25 000 au, à détaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits carlographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X				
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	Х				
4	Un plan du projet <u>au</u> , pour les fravaux, auvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°. 4!° et <b>42°</b> un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;					
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;					
8.	.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire					
	'euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le larties aurquelles elles se ratiochent	<b>P</b> 5				
	Objet	-				
	Une jeu de cartes extraites de la cartographie intéractive de la DREAL (annexe 5 du dossier)					
	9. Engagement et signature					
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X						
	Forta MARIGNANE 9 janvier 2014					
S	S.A.S. Au capital de 581 614 047 6 RCS Air-en-Provence B 352 383 715 Siège Social: Abroport International Marseille-Provence 23725 MARIGNANE CEDEX - France 13725 (0)4 42 85 85 85					